

## Identification du kit

: ANSR® Listeria Right Now™ Nom commercial

Code du produit

: 9873|700002865 Nombre de pièces

## Détails du fournisseur de la fiche d'informations de sécurité Kit

#### Manufacturer

**Neogen Corporation** 620 Lesher Place Lansing, Michigan 48912 United States of America T 800.234.5333

sds@neogen.com - https://www.neogen.com/

## Information générale

Restrictions d'emploi : N'utilisez pas les composants d'un kit avec un autre kit.

Description générale : Il s'agit d'une trousse de test composée de plusieurs composants individuels, énumérés cidessous, chacun pouvant être associé à sa propre fiche de données de sécurité (FDS). Les

articles et autres produits chimiques immobilisés et inaccessibles ne sont pas accompagnés de

cette fiche.

## Contenu du kit

Nom	Classification GHS
Lysis Reagent Suspension	Aquatique Aigu 2, H401
Buffer	Aquatique Chronique 2, H411
ANSR Lysis Reagent	Sens. Resp. 1, H334
ANSR Listeria Reaction	Sens. Cut. 1, H317
Tubes 9871	TSOC EU 1, H370

## Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

TMD	TMD DOT		IATA	
Numeró ONU				
Le produit n'est pas un produit dange	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport			
Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non réglementé	Non réglementé Non réglementé Non réglementé Non réglementé			
Classe(s) de danger relative(s) au transport				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	

# ANSR® Listeria Right Now™

Kit Fiche d'information de sécurité (SIS)

TMD	DOT	IMDG	IATA
Groupe d'emballage (s'il y a lieu)			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Dangers environnementaux			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

## Précautions spéciales pour l'utilisateur

TMD

Non réglementé

DOT

Non réglementé

**IMDG** 

Non réglementé

**IATA** 

Non réglementé

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78° et au recueil IBC¹º

Non applicable



## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Date d'émission: 07-30-2025 Version: 1.0

### **SECTION 1 Identification**

#### 1.1. Identificateur SGH du produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : Lysis Reagent Suspension Buffer Type de produit : Food Safety -- [Food Safety]

Code du produit : 17645

### 1.2. Autres moyens d'identification

Nombre de pièces : 17645|40000042

#### 1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation de la substance/mélange : Substances chimiques de laboratoire,Recherche scientifique et développement

Restrictions d'emploi : N'utilisez pas les composants d'un kit avec un autre kit.

#### 1.4. Données relative au fournisseur

#### **Fabricant**

Neogen Corporation 620 Lesher Place Lansing, Michigan 48912 United States of America T 800.234.5333

sds@neogen.com - https://www.neogen.com/

### 1.5. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : 24 hours:

Medical: 1-800-498-5743 (U.S. and Canada) or 1-651-523-0318 (international)

Spill/CHEMTREC: 1-800-424-9300 (U.S. and Canada) or 1-703-527-3887 (international)

## **SECTION 2 Identification des dangers**

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (GHS CA)

Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, Catégorie 2 H401 Toxique pour les organismes aquatiques.

Dangereux pour le milieu aquatique, Danger chronique, Catégorie 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

#### 2.2. Éléments d'etiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

## Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mentions de danger (GHS CA) : H401 - Toxique pour les organismes aquatiques

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (GHS CA) : P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P391 - Recueillir le produit répandu.

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

P501 - Éliminer contenu et/ou le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

## 2.3. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **SECTION 3 Composition/information sur les composants**

#### 3.1. Substances

Non applicable

## 3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Polyethylene octylphenyl ether	α-[4-(1,1,3,3- Tetramethylbutyl) phenyl]-ω- hydroxypoly(oxy- 1,2-ethanediyl); Polyethylene octylphenyl ether 2-[4-(2,4,4- trimethylpentan-2- yl)phenoxy]ethan ol / 4(1,1,3,3- tetramethylbutyl)p henyl polyethylene glycol / poly(oxy- 1,2-ethanediyl), alpha-(4-(1,1,3,3- tetramethylbutyl)p henyl)-omega- hydroxy- / polyethylene glycol tert- octylphenyl ether / tert- octylphenoxypoly ethoxyethanol / TRITON X-100	n° CAS: 9002-93-1	≥1-<5	Tox. Aiguë 4 (Voie orale), H302 Irrit. Oculaire 2, H319 Aquatique Aigu 2, H401 Aquatique Chronique 2, H411

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

## **SECTION 4 Premiers soins**

#### 4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau

Premiers soins après contact oculaire

Premiers soins après ingestion

Premiers soins général

Laver la peau avec beaucoup d'eau.

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

: En cas de malaise consulter un médecin.

#### Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Self protection of the first-aider : Les secouristes seront équipés d'un équipement de protection individuelle approprié.

### 4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation : Aucun(es) dans des conditions normales.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Aucun(es) dans des conditions normales.

Symptômes/effets après contact oculaire : Aucun(es) dans des conditions normales.

Symptômes/effets après ingestion : Aucun(es) dans des conditions normales.

#### 4.3. Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

## SECTION 5 Mesures à prende en cas d'incendie

#### 5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

#### 5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie : Aucun risque d'incendie.

Danger d'explosion : Aucun danger d'explosion direct.

Produits de décomposition dangereux en cas : Dégagement possible de fumées toxiques.

d'incendie

#### 5.3. Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Ne pas pénétrer dans la

zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire

autonome isolant. Protection complète du corps.

## SECTION 6 Mesures à prende en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipments de protection et mesures d'urgence

Mesures générales : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Avertir les autorités si le produit pénètre dans

les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter

qu'elle attaque les matériaux environnants.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Recueillir le produit répandu. Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières

absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Stopper la

fuite, si possible sans prendre de risque.

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

## **SECTION 7 Manutention et stockage**

#### 7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions à prendre pour une manipulation sans : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel. danger

07-30-2025 (Date d'émission) FR-CA (français - CA) 5/30

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute

manipulation.

## 7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Mesures techniques : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.

Conditions de stockage : Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Température de stockage : 2 – 8 °C

Matériaux d'emballage : Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

## SECTION 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramétres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles d'ingéniere appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipments de protection individuelle

#### Équipement de protection individuelle:

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

#### Protection des mains:

Gants de protection

#### Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

#### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

#### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

#### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:







#### **SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques**

## 9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique : Liquide

Apparence : Aucune donnée disponible

Couleur : Limpide Odeur : Inodore

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

pH : 7,2-7,4

Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation relative (éther=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion : Non applicable

Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
Point d'éclair : Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C : Aucune donnée disponible
Densité relative : Aucune donnée disponible

Solubilité : Soluble dans l'eau.

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) : Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible Caractéristiques d'une particule : Aucune donnée disponible

#### 9.2. Données (supplémentaires) concernant certains classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **SECTION 10 Stabilité et réactivité**

Réactivité : Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de

transport.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

Conditions à éviter : Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

Matières incompatibles : Pas d'informations complémentaires disponibles

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales

de stockage et d'emploi.

Temps de durcissement: : Pas d'informations complémentaires disponibles

### **SECTION 11 Données toxicologiques**

Lysis Reagent Suspension Buffer

## 11.1. Informations sur les voies d'exposition probables

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé

7		
Toxicité aiguë inconnue (GHS CA) 1,02 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Inhalation (Dust/Mi		
Polyethylene octylphenyl ether (9002-93-1)		
DL50 orale rat	1800 mg/kg (Rat, Literature study, Oral)	
DL50 cutanée lapin	8000 mg/kg (Rabbit, Literature study, Dermal)	
ATE CA (oral)	1800 mg/kg de poids corporel	
ATE CA (Cutané)	8000 mg/kg de poids corporel	

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé.

pH: 7,2 - 7,4

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Polyethylene octylphenyl ether (9002-93-1	)	
рН		9,7
Lésions oculaires graves/irritation oculaire		Non classé pH: 7,2 – 7,4
Polyethylene octylphenyl ether (9002-93-1	)	
рН		9,7
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	:	Non classé
Cancérogénicité	:	Non classé
Toxicité pour la reproduction	:	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	:	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	:	Non classé
Danger par aspiration	:	Non classé
Polyethylene octylphenyl ether (9002-93-1	)	
Viscosité, cinématique		No data available in the literature
Symptômes/effets après inhalation	:	Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après contact avec la peau	:	Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après contact oculaire	:	Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après ingestion	:	Aucun(es) dans des conditions normales.

## **SECTION 12 Données écologiques**

## 12.1. Toxicité

Écologie - général : Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme. Toxique pour les organismes aquatiques.

Dangers pour le milieu aquatique - danger aigu (à

court terme)

Dangers pour le milieu aquatique - danger chronique (à long-terme)

: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Polyethylene octylphenyl ether (9002-93-1)	
CL50 - Poissons [1]	8,9 mg/l (96 h, Pimephales promelas, Literature study)
CE50 - Crustacés [1]	26 mg/l (48 h, Daphnia magna, Literature study)

## 12.2. Persistance et dégradation

Lysis Reagent Suspension Buffer	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
Polyethylene octylphenyl ether (9002-93-1)	
Persistance et dégradabilité	Not readily biodegradable in water.
Demande chimique en oxygène (DCO)	2,19 mg/g
DThO	2,16 g O <sup>2</sup> /g substance

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Polyethylene octylphenyl ether (9002-93-1)	
Potentiel de bioaccumulation	Potential for bioaccumulation (4 ≤ Log Kow ≤ 5).
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	4,86 (Estimated value, KOWWIN)

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Polyethylene octylphenyl ether (9002-93-1)	
Écologie - sol	No (test)data on mobility of the substance available.

## 12.5. Autres effets nocifs

: Non classé Ozone Fluorinated greenhouse gases : Non

## **SECTION 13 Données sur l'élimination**

Réglementation régionale sur les déchets : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Méthodes de traitement des déchets Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

Recommandations pour l'élimination des eaux Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

usées : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Recommandations pour le traitement du

produit/emballage

Indications complémentaires : Ne pas réutiliser des récipients vides.

## **SECTION 14 Informations relatives au transport**

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

TMD	DOT	IMDG	IATA		
14.1. Numeró ONU					
Le produit n'est pas un produit dange	reux selon les règlements applicables	au transport			
14.2. Désignation officielle de t	ransport de l'ONU				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé		
14.3. Classe(s) de danger relative(s) au transport					
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé		
14.4. Groupe d'emballage (s'il y a lieu)					
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé		
14.5. Dangers environnementaux					
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé		
Pas d'informations supplémentaires disponibles					

## 14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

Non réglementé

### **DOT**

Non réglementé

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

#### **IMDG**

Non réglementé

#### **IATA**

Non réglementé

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78° et au recueil IBC¹º

Non applicable

## **SECTION 15 Informations sur la réglementation**

Polyethylene octylphenyl ether (9002-93-1)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

#### Polyethylene octylphenyl ether (9002-93-1)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif

## **SECTION 16 Autres informations**

Date d'émission : 07-30-2025

Texte complet des classes de danger et des phrases H:	
H302	Nocif en cas d'ingestion
H319	Provoque un sévère irritation des yeux
H401	Toxique pour les organismes aquatiques
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

07-30-2025 (Date d'émission) FR-CA (français - CA) 10/30



conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) Date d'émission: 07-30-2025 Date de révision: 10-01-2025 Remplace la fiche: 07-30-2025 Version: 2.0

#### **SECTION 1 Identification**

#### 1.1. Identificateur SGH du produit

Forme du produit : Mélange

Nom commercial : ANSR® Lysis Reagent : Food Safety -- [Food Safety] Type de produit

Code du produit : 49105

#### 1.2. Autres moyens d'identification

Nombre de pièces : 49105|400000424

#### 1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation de la substance/mélange : Substances chimiques de laboratoire, Recherche scientifique et développement

Restrictions d'emploi N'utilisez pas les composants d'un kit avec un autre kit.

#### 1.4. Données relative au fournisseur

#### **Fabricant**

**Neogen Corporation** 620 Lesher Place Lansing, Michigan 48912 United States of America T 800.234.5333

sds@neogen.com - https://www.neogen.com/

### 1.5. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence 24 hours:

Medical: 1-800-498-5743 (U.S. and Canada) or 1-651-523-0318 (international)

Spill/CHEMTREC: 1-800-424-9300 (U.S. and Canada) or 1-703-527-3887 (international)

## **SECTION 2 Identification des dangers**

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

### Classification (GHS CA)

Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des

difficultés respiratoires par inhalation.

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

## 2.2. Éléments d'etiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

#### Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA)



Mention d'avertissement (GHS CA) : Danger

Mentions de danger (GHS CA) : H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires

Conseils de prudence (GHS CA) P261 - Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

P284 - Porter un équipement de protection respiratoire.

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

une position où elle peut confortablement respirer.

P342+P311 - En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P501 - Éliminer contenu et/ou le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

## 2.3. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **SECTION 3 Composition/information sur les composants**

#### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Lysozyme	hen egg lysozyme / lysozyme (hen egg white) / lysozyme from hen egg white / lysozyme grade I from chicken egg white / lysozyme(chicken egg white)	n° CAS: 12650-88-3	≥ 15 – < 25	Sens. Resp. 1, H334
Proteinase K	proteinase K / proteinase K, Glyc, PCR-Grade SL / proteinase, tritirachium album serine / tritirachium album serine / tritirachium alkaline proteinase	n° CAS: 39450-01-6	≥ 5 - < 10	Irrit. Cut. 2, H315 Irrit. Oculaire 2, H319 Sens. Resp. 1, H334 TSOC EU 3, H335

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

## **SECTION 4 Premiers soins**

## 4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un centre antipoison ou

un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau

Premiers soins après contact oculaire

: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Laver la peau avec beaucoup d'eau.

Premiers soins après ingestion

: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Premiers soins général

: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Self protection of the first-aider

: Les secouristes seront équipés d'un équipement de protection individuelle approprié.

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

#### 4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par

inhalation.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières peuvent occasionner une irritation

dans les plis de la peau ou par contact en portant un vêtement serré.

Symptômes/effets après contact oculaire : Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières du produit peuvent provoquer une

irritation des yeux.

Symptômes/effets après ingestion : Aucun(es) dans des conditions normales.

#### 4.3. Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

## SECTION 5 Mesures à prende en cas d'incendie

#### 5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

#### 5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie : Aucun risque d'incendie.

Danger d'explosion : Aucun danger d'explosion direct.

Produits de décomposition dangereux en cas : Dégagement possible de fumées toxiques.

d'incendie

#### 5.3. Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Ne pas pénétrer dans la

zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire

autonome isolant. Protection complète du corps.

## SECTION 6 Mesures à prende en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipments de protection et mesures d'urgence

Mesures générales : Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Transvaser le produit dans un récipient sec à l'aide d'une pelle, et refermer le récipient sans

comprimer le produit.

Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit.

Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

#### **SECTION 7 Manutention et stockage**

#### 7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

10-01-2025 (Date de révision) FR-CA (français - CA) 13/30

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute

manipulation.

## 7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Mesures techniques : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.

Conditions de stockage : Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Température de stockage : 2 – 8 °C

Matériaux d'emballage : Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

## SECTION 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramétres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles d'ingéniere appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipments de protection individuelle

#### Équipement de protection individuelle:

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

#### Protection des mains:

Gants de protection

#### Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

#### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

#### Protection des voies respiratoires:

Porter un équipement de protection respiratoire.

## Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:







#### **SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques**

## 9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique : Solide
Apparence : Granules.
Couleur : Blanc

Odeur : Inodore Légère

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

10-01-2025 (Date de révision) FR-CA (français - CA) 14/30

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

pH : Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1) : Aucune donnée disponible
Point de fusion : Aucune donnée disponible

Point de congélation : Non applicable

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : Non applicable Température d'auto-inflammation : Non applicable

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Ininflammable

Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C : Aucune donnée disponible
Densité relative : Aucune donnée disponible

Solubilité : Soluble dans l'eau.

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) : Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique : Non applicable Limites d'explosivité : Non applicable

Caractéristiques d'une particule : Aucune donnée disponible

#### 9.2. Données (supplémentaires) concernant certains classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **SECTION 10 Stabilité et réactivité**

Réactivité : Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de

transport.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

Conditions à éviter : Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

Matières incompatibles : Pas d'informations complémentaires disponibles

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales

de stockage et d'emploi.

Temps de durcissement: : Pas d'informations complémentaires disponibles

## **SECTION 11 Données toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les voies d'exposition probables

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé

#### **ANSR® Lysis Reagent**

Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

99,82 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Oral)

99,82 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Cutané)

99,82 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Cutané)

99,82 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Inhalation (Dust/Mist))

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

## Proteinase K (39450-01-6)

pH No data available in the literature

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

## Proteinase K (39450-01-6)

pH No data available in the literature

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par

inhalation.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(STOT) (exposition unique)

Proteinase K (39450-01-6)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(STOT) (exposition répétée)

(STOT) (exposition unique)

Danger par aspiration : Non classé

ANSR® Lysis Reagent

Viscosité, cinématique

Non applicable

Proteinase K (39450-01-6)

Viscosité, cinématique Not applicable (solid)

Symptômes/effets après inhalation : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par

inhalation.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières peuvent occasionner une irritation

dans les plis de la peau ou par contact en portant un vêtement serré.

Symptômes/effets après contact oculaire : Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières du produit peuvent provoquer une

irritation des yeux.

Symptômes/effets après ingestion : Aucun(es) dans des conditions normales.

## **SECTION 12 Données écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque

pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Dangers pour le milieu aquatique - danger aigu (à

court terme)

: Non classé

Dangers pour le milieu aquatique – danger

chronique (à long-terme)

: Non classé

## 12.2. Persistance et dégradation

ANSR® Lysis Reagent		
Persistance et dégradabilité Non rapidement dégradable		
Lysozyme (12650-88-3)		
Persistance et dégradabilité Readily biodegradable in water.		
Proteinase K (39450-01-6)		
Persistance et dégradabilité Biodegradability in water: no data available.		

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Lysozyme (12650-88-3)	
Potentiel de bioaccumulation	Not bioaccumulative.

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Lysozyme (12650-88-3)		
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) -2 - 0		
Proteinase K (39450-01-6)		
Potentiel de bioaccumulation No bioaccumulation data available.		

## 12.4. Mobilité dans le sol

Lysozyme (12650-88-3)		
Écologie - sol No (test)data on mobility of the substance available.		
Proteinase K (39450-01-6)		
Écologie - sol No (test)data on mobility of the substance available.		

#### 12.5. Autres effets nocifs

Ozone : Non classé

Fluorinated greenhouse gases : Non

## **SECTION 13 Données sur l'élimination**

Réglementation régionale sur les déchets

Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des eaux

usées

Recommandations pour le traitement du

produit/emballage

Indications complémentaires

: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

: Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

: Se conformer aux réglementations en vigueur pour l'élimination des déchets solides. Élimination

à effectuer conformément aux prescriptions légales.

: Ne pas réutiliser des récipients vides.

## **SECTION 14 Informations relatives au transport**

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

TMD	DOT	IMDG	IATA		
14.1. Numeró ONU					
Le produit n'est pas un produit dange	reux selon les règlements applicables	au transport			
14.2. Désignation officielle de t	ransport de l'ONU				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé		
14.3. Classe(s) de danger relati	ve(s) au transport				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé		
14.4. Groupe d'emballage (s'il y	a lieu)				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé		
14.5. Dangers environnementaux					
Non réglementé Non réglementé Non réglementé Non réglementé					
Pas d'informations supplémentaires disponibles					

## 14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

#### **TMD**

Non réglementé

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

DOT

Non réglementé

**IMDG** 

Non réglementé

IATA

Non réglementé

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78° et au recueil IBC¹º

Non applicable

## **SECTION 15 Informations sur la réglementation**

#### Lysozyme (12650-88-3)

Non répertoriée sur la LIS canadienne (Liste intérieure des substances) / LES (Liste extérieure des substances)

#### Proteinase K (39450-01-6)

Non répertoriée sur la LIS canadienne (Liste intérieure des substances) / LES (Liste extérieure des substances)

#### Lysozyme (12650-88-3)

Non listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

## Proteinase K (39450-01-6)

Non listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

## **SECTION 16 Autres informations**

 Date d'émission
 : 07-30-2025

 Date de révision
 : 10-01-2025

 Remplace la fiche
 : 07-30-2025

Texte complet d	Texte complet des classes de danger et des phrases H:		
H315	H315 Provoque irritation cutanée		
H319	9 Provoque un sévère irritation des yeux		
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation		
H335	Peut irriter les voies respiratoires		

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.



## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) Date d'émission: 07-30-2025 Version: 1.0

### **SECTION 1 Identification**

#### 1.1. Identificateur SGH du produit

Forme du produit : Mélange

Nom commercial : ANSR® Listeria Reaction Tubes
Type de produit : Food Safety -- [Food Safety]

#### 1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation de la substance/mélange : Substances chimiques de laboratoire,Recherche scientifique et développement

Restrictions d'emploi : N'utilisez pas les composants d'un kit avec un autre kit.

#### 1.4. Données relative au fournisseur

#### **Fabricant**

Neogen Corporation 620 Lesher Place Lansing, Michigan 48912 United States of America T 800.234.5333

sds@neogen.com - https://www.neogen.com/

#### 1.5. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : 24 hours:

Medical: 1-800-498-5743 (U.S. and Canada) or 1-651-523-0318 (international)

Spill/CHEMTREC: 1-800-424-9300 (U.S. and Canada) or 1-703-527-3887 (international)

## **SECTION 2 Identification des dangers**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (GHS CA)

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles, Exposition unique, H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Catégorie 1

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

### 2.2. Éléments d'etiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

### Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA)





Mention d'avertissement (GHS CA) : Danger

Mentions de danger (GHS CA) : H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Conseils de prudence (GHS CA) : P260 - Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage et auditif.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P308+P311 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P321 - Un traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers secours sur cette étiquette).

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'eruption cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P405 - Garder sous clef.

P501 - Éliminer contenu et/ou le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

## 2.3. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **SECTION 3 Composition/information sur les composants**

## 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
2-amino-2-(hydroxymethyl)-1,3-propanediol, hydrochloride	Tris(hydroxymeth yl)aminomethane hydrochloride 1,3-propanediol, 2-amino-2- (hydroxymethyl)-, hydrochloride / 2-amino-2- (hydroxymethyl)pr opane-1,3-diol hydrochloride / alpha,alpha,alpha - tris(hydroxymethyl) methylamin, hydrochlorid / tris HCI / tris hydrochloride / tris(hydroxymethyl) amonimethane, hydrochloride / tromethamine, hydrochloride / tromethane, hydrochloride / tromethane, hydrochloride		≥ 5 - < 10	Aquatique Aigu 3, H402 Aquatique Chronique 3, H412

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Sodium sulfate	Sodium sulfate alcan recovered cryolite / B761 / bisodium sulfate / chrome cake / crazy water crystals / dibasic sodium sulfate / disodium monosulfate / E514 / kaiseroda / kemol / phenol cake / rayon cake / salt cake / sodium sulfate (2:1) / sodium sulfate (2:1) / sodium sulfate, crystalline / sodium sulfate, exsiccated / sodium sulfate, powder / sodium sulfate, powder / sodium sulfate, sodium sulfate, powder / sodium	n° CAS: 7757-82-6	≥1-<5	Irrit. Oculaire 2B, H320 TSOC EU 1, H370

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
DL-Dithiothreitol	(R*,R*)-1,4- dimercapto-2,3- butanediol / (R,R)-1,4- dimercapto-2,3- butanediol / (R,R)-dithiothreitol / 1,4-dimercapto- 2,3- butanediol,(R*,R*) - / 1,4- dithiothreitol,D- / 2,3-butanediol, 1,4-dimercapto-, (R*,R*)- / 2,3- butanediol, 1,4- dimercapto-, (theta, theta)- / 2,3-butanediol, 1,4-dimercapto-, D-threo- / cleland's reagent / D-1,4- dithiothreitol / D- threo-1,4- dimercapto-2,3- butanediol / DTT / sputolysin / threitol, 1,4-dithio- / threo-1,4- dimercapto-2,3- butanediol / threo- 1,4-dimercapto- 2,3-butanediol,D- / threo-2,3- dihydroxy-1,4- dithiolbutane / WR 34678	n° CAS: 3483-12-3	≥ 0,1 - < 0,5	Tox. Aiguë 4 (Voie orale), H302 Tox. Aiguë 4 (Par contact cutané), H312 Irrit. Cut. 2, H315 Irrit. Oculaire 2, H319 Sens. Cut. 1, H317 TSOC EU 3, H335 Aquatique Aigu 2, H401 Aquatique Chronique 2, H411

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

## **SECTION 4 Premiers soins**

## 4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Premiers soins général : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Self protection of the first-aider : Les secouristes seront équipés d'un équipement de protection individuelle approprié.

#### Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

#### 4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation

: Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières éventuelles du produit peuvent provoquer une irritation respiratoire à la suite d'une exposition excessive par inhalation.

Symptômes/effets après contact avec la peau

: Peut provoguer une allergie cutanée.

Symptômes/effets après contact oculaire

: Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières du produit peuvent provoquer une

irritation des yeux.

Symptômes/effets après ingestion

: Aucun(es) dans des conditions normales.

#### 4.3. Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

## SECTION 5 Mesures à prende en cas d'incendie

#### 5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés Agents d'extinction non appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse.: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

#### 5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie

: Aucun risque d'incendie.

Danger d'explosion

: Aucun danger d'explosion direct.

Produits de décomposition dangereux en cas

d'incendie

: Dégagement possible de fumées toxiques.

#### 5.3. Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie

: Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire

autonome isolant. Protection complète du corps.

## SECTION 6 Mesures à prende en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipments de protection et mesures d'urgence

Mesures générales

: Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Précautions pour la protection de l'environnement

: Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention

: Transvaser le produit dans un récipient sec à l'aide d'une pelle, et refermer le récipient sans comprimer le produit.

Procédés de nettoyage

: Ramasser mécaniquement le produit.

Autres informations

: Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

## **SECTION 7 Manutention et stockage**

### 7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel.

07-30-2025 (Date d'émission) FR-CA (français - CA) 23/30

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Mesures d'hygiène : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les

vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce

produit. Se laver les mains après toute manipulation.

#### 7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Mesures techniques : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.

Conditions de stockage : Garder sous clef.

Température de stockage : 2 – 8 °C

Matériaux d'emballage : Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

## SECTION 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramétres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 8.2. Contrôles d'ingéniere appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipments de protection individuelle

#### Équipement de protection individuelle:

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

#### Protection des mains:

Gants de protection

#### Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

## Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

## Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:







## **SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques**

#### 9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique : Solide
Apparence : Granules.
Couleur : Blanc
Odeur : Inodore Légère

07-30-2025 (Date d'émission) FR-CA (français - CA) 24/30

#### Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible pΗ : Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation relative (éther=1) Aucune donnée disponible Point de fusion Aucune donnée disponible

Point de congélation Non applicable

Point d'ébullition Aucune donnée disponible

Point d'éclair Non applicable Température d'auto-inflammation Non applicable

Aucune donnée disponible Température de décomposition

Ininflammable Inflammabilité (solide, gaz)

: Aucune donnée disponible Pression de la vapeur Densité relative de la vapeur à 20°C : Aucune donnée disponible Densité relative : Aucune donnée disponible Solubilité Soluble dans l'eau.

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique Non applicable Limites d'explosivité Non applicable

Caractéristiques d'une particule Aucune donnée disponible

### 9.2. Données (supplémentaires) concernant certains classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **SECTION 10 Stabilité et réactivité**

Réactivité : Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de

transport.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

Conditions à éviter : Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

Matières incompatibles Pas d'informations complémentaires disponibles

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales Produits de décomposition dangereux

de stockage et d'emploi.

Temps de durcissement: Pas d'informations complémentaires disponibles

## **SECTION 11 Données toxicologiques**

#### 11.1. Informations sur les voies d'exposition probables

Toxicité Aiguë (voie orale) Non classé Toxicité Aiguë (voie cutanée) Non classé Toxicité aigüe (inhalation) Non classé

	<b>NSR</b> ®	Licto	ria D	anati.	an Tu	hac
A	NORW	Liste	на к	eacu	on iu	ues

62,18 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Oral) Toxicité aiguë inconnue (GHS CA) 94,23 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Cutané)

99,39 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Inhalation (Dust/Mist))

#### 2-amino-2-(hydroxymethyl)-1,3-propanediol, hydrochloride (1185-53-1)

DL50 orale rat > 5000 mg/kg Source: ECHA DL50 cutanée rat > 5000 mg/kg Source: ECHA

#### **Sodium sulfate (7757-82-6)**

DL50 orale rat > 2000 mg/kg de poids corporel (OECD 423: Acute Oral Toxicity - Acute Toxic Class Method, Rat, Female, Experimental value, Oral, 15 day(s))

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

oniorniement a la regienientation sur les produits dangereux (Silvidio 1 2013)					
Sodium sulfate (7757-82-6)	Sodium sulfate (7757-82-6)				
DL50 orale	10000 mg/kg				
CL50 Inhalation - Rat	> 2,4 mg/l air (OECD 436: Acute inhalation toxicity-acute toxic class method, 4 h, Rat, Male / female, Experimental value, Inhalation (dust))				
ATE CA (oral)	10000 mg/kg de poids corporel				
DL-Dithiothreitol (3483-12-3)					
DL50 orale rat	400 mg/kg (Rat, Oral)				
ATE CA (oral)	400 mg/kg de poids corporel				
ATE CA (Cutané)	1100 mg/kg de poids corporel				
Corrosion cutanée/irritation cutanée :	Non classé				
2-amino-2-(hydroxymethyl)-1,3-propanediol, h	ydrochloride (1185-53-1)				
рН	3,5 – 5 (8 %)				
Sodium sulfate (7757-82-6)					
рН	5,2 – 8 (5 %, 20 °C)				
DL-Dithiothreitol (3483-12-3)					
рН	5 (1 %)				
Lésions oculaires graves/irritation oculaire :	Non classé				
2-amino-2-(hydroxymethyl)-1,3-propanediol, h	ydrochloride (1185-53-1)				
рН	3,5 – 5 (8 %)				
Sodium sulfate (7757-82-6)					
рН	5,2 – 8 (5 %, 20 °C)				
DL-Dithiothreitol (3483-12-3)					
рН	5 (1 %)				
·	Peut provoquer une allergie cutanée.				
3	Non classé				
	Non classé Non classé				
	Risque avéré d'effets graves pour les organes.				
(STOT) (exposition unique)	,				
Sodium sulfate (7757-82-6)					
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Risque avéré d'effets graves pour les organes.				
DL-Dithiothreitol (3483-12-3)					
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.				
Toxicité spécifique pour certains organes cibles : (STOT) (exposition répétée)	Non classé				
Danger par aspiration :	Non classé				
ANSR® Listeria Reaction Tubes					
Viscosité, cinématique	Non applicable				

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Sodium sulfate (7757-82-6)		
Viscosité, cinématique	Not applicable (solid)	
Symptômes/effets après inhalation	: Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières éventuelles du produit peuvent provoquer une irritation respiratoire à la suite d'une exposition excessive par inhalation.	
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une allergie cutanée.	
Symptômes/effets après contact oculaire	: Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières du produit peuvent provoquer une irritation des yeux.	
Symptômes/effets après ingestion	: Aucun(es) dans des conditions normales.	

## **SECTION 12 Données écologiques**

## 12.1. Toxicité

Écologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque

Non classé.

pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à

court terme)

Dangers pour le milieu aquatique – danger : Non classé.

chronique (à long-terme)

2-amino-2-(hydroxymethyl)-1,3-propanediol, hydrochloride (1185-53-1)			
CL50 - Poissons [1]	100 mg/l Source: ECHA		
CE50 - Crustacés [1]	> 117 mg/l Source: ECHA		
CE50 72h - Algues [1]	397 mg/l Test organisms (species): Raphidocelis subcapitata (previous names: Pseudokirchneriella subcapitata, Selenastrum capricornutum)		
Sodium sulfate (7757-82-6)	Sodium sulfate (7757-82-6)		
CL50 - Poissons [1]	7960 mg/l (EPA 600/4-90/027, 96 h, Pimephales promelas, Static system, Fresh water, Experimental value, Lethal)		
CL50 - Poissons [2]	≈ 7960 mg/l Test organisms (species): Pimephales promelas		
CE50 - Crustacés [1]	3150,21 mg/l		
Algues ErC50	1584,583 mg/l		
NOEC chronique poisson	245 mg/l		
NOEC chronique crustacé	728 mg/l		
NOEC chronique algues	1265 mg/l		
DL-Dithiothreitol (3483-12-3)			
CE50 - Crustacés [1]	34,8 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna		
CE50 72h - Algues [1]	24,3 mg/l Test organisms (species): Raphidocelis subcapitata (previous names: Pseudokirchneriella subcapitata, Selenastrum capricornutum)		
CE50 72h - Algues [2]	8,66 mg/l Test organisms (species): Raphidocelis subcapitata (previous names: Pseudokirchneriella subcapitata, Selenastrum capricornutum)		

## 12.2. Persistance et dégradation

ANSR® Listeria Reaction Tubes	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

2-amino-2-(hydroxymethyl)-1,3-propanediol, hydrochloride (1185-53-1)		
Persistance et dégradabilité Biodegradability in water: no data available.		
Sodium sulfate (7757-82-6)		
Persistance et dégradabilité	Biodegradability: not applicable.	
Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable (inorganic)	
DThO Not applicable (inorganic)		
DL-Dithiothreitol (3483-12-3)		
Persistance et dégradabilité	Biodegradability in water: no data available.	

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

2-amino-2-(hydroxymethyl)-1,3-propanediol, hydrochloride (1185-53-1)		
otentiel de bioaccumulation No bioaccumulation data available.		
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-3,6 Source: ECHA	
Sodium sulfate (7757-82-6)		
Potentiel de bioaccumulation	Not bioaccumulative.	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-3 Source: OECD Screening Information Data Set	
DL-Dithiothreitol (3483-12-3)		
Potentiel de bioaccumulation	No bioaccumulation data available.	

## 12.4. Mobilité dans le sol

Sodium sulfate (7757-82-6)	
Tension de surface	71 mN/m (20 °C, 1 g/l, EU Method A.5: Surface tension)
Écologie - sol	No (test)data on mobility of the substance available.

## 12.5. Autres effets nocifs

: Non classé Ozone Fluorinated greenhouse gases : Non

## **SECTION 13 Données sur l'élimination**

Réglementation régionale sur les déchets : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Méthodes de traitement des déchets Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

Recommandations pour l'élimination des eaux : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

usées

: Se conformer aux réglementations en vigueur pour l'élimination des déchets solides. Élimination Recommandations pour le traitement du produit/emballage

à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Indications complémentaires : Ne pas réutiliser des récipients vides.

## **SECTION 14 Informations relatives au transport**

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

07-30-2025 (Date d'émission) FR-CA (français - CA) 28/30

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

TMD	DOT	IMDG	IATA	
14.1. Numeró ONU				
Le produit n'est pas un produit dange	reux selon les règlements applicables	au transport		
14.2. Désignation officielle de t	ransport de l'ONU			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	
14.3. Classe(s) de danger relative(s) au transport				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	
14.4. Groupe d'emballage (s'il y a lieu)				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	
14.5. Dangers environnementaux				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

## 14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

#### **TMD**

Non réglementé

#### **DOT**

Non réglementé

#### MDG

Non réglementé

#### IATA

Non réglementé

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78° et au recueil IBC¹º

Non applicable

## **SECTION 15 Informations sur la réglementation**

#### 2-amino-2-(hydroxymethyl)-1,3-propanediol, hydrochloride (1185-53-1)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Indicateurs relatifs à la LIS et à la LES du Canada Application des dispositions relatives aux nouvelles activités (NAc) de la loi

## **Sodium sulfate (7757-82-6)**

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Indicateurs relatifs à la LIS et à la LES du Canada Application des dispositions relatives aux nouvelles activités (NAc) de la loi

### DL-Dithiothreitol (3483-12-3)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

#### 2-amino-2-(hydroxymethyl)-1,3-propanediol, hydrochloride (1185-53-1)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

#### **Sodium sulfate (7757-82-6)**

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

## DL-Dithiothreitol (3483-12-3)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif

## **SECTION 16 Autres informations**

Date d'émission : 07-30-2025

Texte complet des classes de danger et des phrases H:	
H302	Nocif en cas d'ingestion
H312	Nocif par contact cutané
H315	Provoque irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque un sévère irritation des yeux
H320	Provoque une irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H401	Toxique pour les organismes aquatiques
H402	Nocif pour les organismes aquatiques
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.